



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110554

APPROBATION DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES CONCERNANT
LA PERIODE DE 2008 A 2013 POUR LA MISE EN OEUVRE DU
PROGRAMME OPERATIONNEL DE LA VILLE DE NIORT - CONVENTION
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE CONSEIL GENERAL DES DEUX
SEVRES

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

PATRIMOINE ET MOYENS

**APPROBATION DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES
CONCERNANT LA PERIODE DE 2008 A 2013 POUR LA MISE EN
OEUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL DE LA VILLE DE
NIORT - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE
CONSEIL GENERAL DES DEUX SEVRES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 16 novembre 2009, le Conseil municipal a approuvé le contrat dit « Contrat des Solidarités Territoriales ». Il permet de souscrire avec le Conseil général la mise en œuvre d'un nouveau fonds Proxima pour la période 2008-2013.

Désormais, il convient de contracter avec le Conseil général des Deux-Sèvres pour la mise en œuvre de Proxima 3 communes, au titre du programme opérationnel de la Ville de Niort.

Conformément au dispositif prévu par le Conseil général, vous trouverez en annexe le diagnostic du territoire développé autour des six priorités départementales.

Trois projets ont été retenus pour ce dispositif de subvention :

- la réhabilitation de la Villa Pérochon en Centre d'art photographique ;
- la réhabilitation d'un bâtiment des anciennes usines Erna Boinot pour les associations « Cirque en scène » et « Théâtre de la Chaloupe » ;
- la construction de vestiaires au stade Grande Croix.

Ainsi, pour chacun de ces projets, la Ville de Niort adressera une demande de subvention au Conseil général. Les opérations subventionnées devront être réalisées dans un délai de quatre ans suivant la notification de la subvention.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat à souscrire avec le Conseil général des Deux-Sèvres pour la mise en œuvre du programme Proxima 3 communes pour la période de 2008 à 2013 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit contrat et tous les autres documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL